



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE AGRONOMIQUE DE TOULOUSE

Recrutez un élève ingénieur

agronome dans votre entreprise en alternance

DES INGÉNIEURS AGROS SUR TOUS LES TERRAINS



LES SPÉCIALISATIONS DU DIPLÔME D'INGÉNIEUR AGRONOME

Environnement

QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT, **GESTION DES RESSOURCES**

Gestion des conflits d'usages et des controverses environnementales

Traitement et valorisation des déchets Economie circulaire

AGROGÉOMATIQUE

Analyse spatio-temporelle et modélisation

Aménagement du territoire et environnement

Agronomie

AGROBIOSCIENCES VÉGÉTALES

Recherche et développement dans le domaine végétal

Produits phytosanitaires, lutte raisonnée / biologique et protection intégrée

SYSTÈMES ET PRODUITS DE L'ÉLEVAGE

Élevage, sélection génétique, alimentation, santé et bien-

Conception de systèmes d'élevage durable, agroécologie

Diagnostic de filières

AGROÉCOLOGIE : DU SYSTÈME DE PRODUCTION AU TERRITOIRE

LE CONTRAT DE

PROFESSIONNALISATION

s'adresse aux élèves ingénieurs qui souhaitent se professionnaliser au cours de leur dernière année de formation. Le cursus en alternance est double formation avec une partie académique

Fondamentaux agronomiques gestion agroécologique et diagnostic de durabilité des systèmes de production

Ingénierie de projet et ingénierie partenariale & participative pour le développement territorial

à l'école et une partie professionnelle en entreprise selon un calendrier adapté.

www.ensat.fr f , in woulder

Agroalimentaire

INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES

Génie alimentaire

Management de la qualité

Management

AGROMANAGEMENT

Management, entreprise nnovation et marketing



AVANTAGES POUR L'EMPLOYEUR

- Un collaborateur formé aux besoins spécifiques de votre entreprise et à vos méthodes de travail.
- Non prise en compte des salariés en contrat de professionnalisation dans les effectifs pour le calcul des seuils sociaux et fiscaux.
- Réponse à l'obligation d'embauche d'alternants (quota fixé en fonction de l'effectif de l'entreprise). Bonus malus ou exonération de la contribution suivant les cas.

IIII | INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE DE TOULOUSE | | I | I | I



31 **CALENDRIER TYPE** ANNÉE UNIVERSITAIRE

15 semaines École 41 semaines Entreprise







DE PROFESSIONNALISATION?

L'entreprise et l'élève ingénieur remplissent et signent le contrat CERFA n° 12434 02. Le service de la formation continue envoie à l'entreprise la convention, le programme et le calendrier de la formation.

L'entreprise transmet ensuite l'ensemble des documents à son OPCO pour une demande de prise en charge.

AVANTAGES POUR UN ÉLÈVE INGÉNIEUR

- Construction du projet professionnel
- Acquisition d'une expérience professionnelle
- Accompagnement par un tuteur
- Rémunération : 80% du SMIC minimum
- Formation financée via l'entreprise



ENTREPRISES CONCERNÉES

Peuvent conclure des contrats de professionnalisation tous les employeurs établis ou domiciliés en France, à l'exception de l'État, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à caractère administratif. Les établissements publics industriels et commerciaux et les entreprises d'armement maritime peuvent

également conclure des contrats de professionnalisation.

COÛT DE LA FORMATION 7500€

en charge selon le odalités de l'OPCO



INFORMATIONS ET CONTACTS

INP Ensat **PÔLE ALTERNANCE** Julie CAMINADE

⋈ julie.caminade@ensat.fr □ 05 34 32 39 54 www.ensat.fr

.



GESTION ADMINISTRATIVE

Sabine PAREUX

⊠ sabine.pareux@toulouse-inp.fr □ 05 34 32 31 03 www.fc.inp-toulouse.fr